



DATE : Le 17 juin 2022  
À : Membres du Comité Scolaire de Boston  
DE : Matt Holzer, Directeur de l'école, Boston Green Academy  
Alex Chu, Président du Conseil d'Administration de Boston Green Academy  
RE : Demandes de Modification de la Charte de Boston Green Academy

Comme vous le savez, Boston Green Academy est une école à charte Horace Mann 'dans le district', agréée par le Conseil de l'Enseignement Élémentaire et Secondaire avec l'approbation du Comité Scolaire de Boston et de l'Union des Enseignants de Boston pour une durée de cinq ans. Approuvée à l'origine comme un « redémarrage » d'un lycée BPS en difficulté en 2011, la charte de BGA a été renouvelée trois fois, la dernière fois en 2021. BGA est reconnue à l'échelle nationale pour son excellence en matière d'éducation durable, continue d'inscrire une population diversifiée et aux besoins élevés, est populaire auprès des familles de toute la ville avec une liste d'attente saine et est l'une des écoles secondaires non sélectives les plus performantes des BPS sur la base de nombreuses mesures, y compris les taux d'obtention du diplôme, les taux d'abandon et les scores MCAS.

Après le renouvellement, chaque école à charte Horace Mann est tenue de soumettre un nouveau Protocole d'Entente entre l'école (BGA) et son district hôte (BPS), qui décrit les accords opérationnels entre les deux parties, ainsi qu'un nouveau Plan de Responsabilité qui décrit les mesures d'évaluation déterminées par l'école pour la durée de la charte (en plus de celles du Cadre de Responsabilité du DESE). Ces deux documents sont considérés comme des amendements à la charte et nécessitent l'approbation du Conseil d'Administration de l'école, de l'Union des Enseignants de Boston et du Comité Scolaire de Boston, avant d'être envoyés au Commissaire DESE pour approbation finale. Le DESE a déjà donné son approbation préliminaire aux deux documents pour s'assurer qu'ils sont conformes à la réglementation et le Conseil d'Administration de BGA et le BTU les ont approuvés avant que cette demande ne soit soumise à l'examen du Comité Scolaire.

BGA a négocié le Protocole d'Entente avec le Bureau du Conseiller Juridique de BPS pendant plus de six mois (décembre 2021-mai 2022), les deux parties ont fini par s'entendre sur un document pratiquement identique au Protocole d'Entente de la précédente charte de BGA (2016-2021). Le Plan de Responsabilité a été élaboré en 2021 par la communauté scolaire BGA pour identifier les mesures de responsabilité qui s'aligneraient sur la mission de l'école et les éléments de conception clés, ainsi que pour poursuivre notre engagement à améliorer le rendement et l'équité des élèves. Ils sont déposés ensemble afin que le Comité Scolaire puisse étudier efficacement tous les amendements de l'école en même temps.

Des copies des deux documents, ainsi que notre déclaration d'impact sur l'équité, sont jointes pour votre examen. Nous avons hâte de discuter de nos modifications de la charte avec vous lors de la réunion du Comité Scolaire le mercredi 21 juin 2022. Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de ces documents avant la réunion si cela peut être utile : (857-210-5261) ou [mholzer@bostonpublicschools.org](mailto:mholzer@bostonpublicschools.org).